



SUSPICION COVID 19 AU SEIN DE L'ENTREPRISE RÔLE DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL OU DU RÉFÉRENT COVID



Prise en charge d'une personne symptomatique



- * Isoler la personne en gardant une distance raisonnable dans une pièce dédiée, aérée (peu de ventilation) et épurée de tout matériel susceptible d'être touché



- * En l'absence de signes de gravité, demander un avis médical auprès du médecin traitant et si confirmation d'absence de signes de gravité ORGANISER le retour au domicile (véhicule personnel ou taxi avec masque obligatoire)

INFORMER LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL



En cas de signes de gravité

- * *Détresse, impossibilité à terminer des phrases sans pause, difficulté orale personne bleue, perte de connaissance, somnolence, confusion, perte du goût et de l'odorat...*



- * Le sauveteur secouriste du travail ou référent respecte les consignes de secours à la personne avec les protections (gants, masques) en évitant d'être trop près de la victime (distanciation) et lui conseille de se mettre dans la position où elle se trouve le mieux

- * Appeler le **15**, présenter la situation COVID19 et organiser leur arrivée au plus près de la victime



- * L'assistant de régulation vous passera le médecin qui vous donnera la conduite à tenir, en demandant de parler à la victime ou de l'entendre respirer

- * Le médecin nous donne la conduite à tenir et on ne raccroche que s'il nous le précise

* Une personne est prévue pour attendre les secours et le SST attend leur arrivée tout en surveillant la victime, en cas d'éléments nouveaux importants rappeler le 15



Sous les consignes du 15, les gestes de secours ne doivent pas être retardés par la mise en place de gants, masque, distanciation

INFORMER LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL



ACTION

- Hygiène du poste de travail
- Suivi des salariés ayant pu être en contact

